

Sous-groupe G

Droits humains et environnement

1^{re} déclaration

Comme coalition d'organismes concernés par les droits de la personne et l'environnement, nous documentons les impacts des changements climatiques sur les droits de la personne et nous plaidons auprès des décideurs.

2^e déclaration

Pour notre coalition, il est important de voir non seulement les impacts des changements climatiques sur la terre, les océans, les catastrophes, mais aussi sur les droits de la personne: droit à la sécurité, droit à un environnement sain, droit à l'alimentation, au logement, à la protection, etc. Nos solutions se présentent comme des évidences et nous insistons sur des actions urgentes:

- sortir de la dépendance aux combustibles fossiles (et cesser de les subventionner);
- faire appel aux technologies de captage et de stockage du dioxyde de carbone, transport à zéro émission, etc., parmi les actions à privilégier;
- protéger les plus vulnérables devant les effets des changements climatiques et des désastres;
- dégager des fonds pour les pays les moins avancés et les petits pays insulaires⁴. Cela est une nécessité.

4. Selon la définition des Nations Unies. Pour en savoir plus sur ce type d'interpellations, voir undocs.org/fr/A/74/161